



Service de l'interaction citoyenne
Direction

Par courrier électronique seulement

Le 2 avril 2020

Monsieur Jean-F. Keable, président du conseil d'administration
CLUB DE GOLF CAP-ROUGE
jeanfkeable@hotmail.com

Monsieur Louis Beaupré
COMITÉ CITOYEN - PROJET GOLF DE CAP-ROUGE
citoyens.projetgolfdecaprouge@gmail.com

Messieurs,

La présente a pour objet de faire le point avec vous sur le projet du Club de Golf Cap-Rouge et vous présenter le processus qui sera mis en place par la Ville de Québec dès que la situation d'exception en cours nous permettra de reprendre nos activités de participation citoyenne.

Tout d'abord, il importe de préciser que, jusqu'à présent, toutes les démarches et les annonces qui ont été faites dans ce dossier relèvent de *Club de Golf Cap-Rouge* et du *Comité citoyen / Projet Golf de Cap-Rouge* et que toute la documentation produite à ce jour émane de ces sources. Conséquemment, nous invitons les citoyens qui nous contactent au sujet de ce projet à consulter la [page Facebook du Comité citoyen / Projet Golf de Cap-Rouge](#) et le site Internet du [Club de Golf Cap-Rouge](#).

Au lendemain de la rencontre tenue par *Club de Golf Cap-Rouge* en février dernier, un projet immobilier a été déposé au Service de la planification de l'aménagement et de l'environnement de la Ville de Québec. La réalisation éventuelle de ce projet nécessite à la fois une modification au Plan directeur d'aménagement et de développement de la Ville de Québec (plan d'urbanisme) et un changement au règlement de zonage du secteur concerné.

En réponse à cette demande, la Ville est à élaborer une démarche de participation publique en amont du processus réglementaire.

Notre processus légal et réglementaire actuel prévoit que toute demande de modification à un règlement de zonage implique une demande d'opinion au conseil de quartier concerné et la tenue d'une consultation publique en vertu de la *Loi sur l'aménagement du territoire et l'urbanisme*. Enfin, le conseil d'arrondissement doit adopter le règlement et, à la suite de cette décision, les citoyens des zones contigües à la zone visée par le projet peuvent demander, lorsque le projet de modification réglementaire est susceptible d'approbation référendaire, l'ouverture d'un registre préalable à la tenue d'un référendum.

Toutefois, dans l'optique de la nouvelle politique de consultation publique de la Ville de Québec, la Ville elle-même souhaite mettre de l'avant une démarche de participation publique en amont. Cela implique que la Ville souhaite discuter avec toutes les parties prenantes afin d'assurer l'acceptabilité sociale de ce projet, et ce, avant même d'entreprendre l'élaboration d'un projet de règlement.

Compte tenu des circonstances entourant la pandémie de Covid-19, vous comprendrez qu'aucune date n'a été retenue pour le moment pour la tenue de cette rencontre que nous souhaitons tenir le plus tôt possible. Notez qu'aucune autre démarche de modification réglementaire au zonage actuel ne sera entreprise par la Ville de Québec avant la tenue de cette démarche de participation publique.

Au moment propice, une invitation sera acheminée porte à porte aux citoyens qui demeurent dans les zones contigües à la zone visée par le projet. Elle sera également publicisée par l'entremise de différents médias, notamment par la parution d'une annonce dans le journal local conviant tous les citoyens de la Ville de Québec intéressés à participer à cette rencontre.

Le scénario de cette activité de participation publique sera déterminé par la Ville et vous serez informés des modalités et contributions attendues. Cette activité qui sera élaborée sur la base d'une dynamique collaborative permettra la mise à jour des informations sur le projet, des réponses aux questions posées et l'exploration de solutions permettant le développement des conditions d'acceptabilité.

Pour toute question et toute information additionnelle, je vous invite à communiquer avec madame Caroline Houde, chargée de projet et responsable du dossier du Club de Golf Cap-Rouge par courriel : caroline.houde@ville.quebec.qc.ca.

Je vous prie de recevoir, Messieurs, mes salutations distinguées.

Le directeur,



MARTIN LEFEBVRE

c. c. : Madame Marie-Josée Savard
Conseillère municipale du district électoral de Cap-Rouge–Laurentien
Vice-présidente du comité exécutif

Madame Isabelle Dubois, directrice
Arrondissement de Sainte-Foy–Sillery–Cap-Rouge

Madame Marie-France Loiseau, directrice
Service de la planification de l'aménagement et de l'environnement

Madame Caroline Houde, chef d'équipe urbaniste
Division des projets majeurs et de la mise en valeur du territoire
Service de la planification de l'aménagement et de l'environnement